



# Réunion de Bureau n° 6

## Mardi 16 Juin 2020

### Compte-rendu

**Présents :** BRUN Christophe (Président), ZANOL Michel, GALLET Chantal, COURTINE Daniel, DEBIESSE-TIXIER Karine, MURIN Pierre, MIGUET Fabienne, RIEDINGER Lucas (par skype)

**Invités permanents :** ROBIN Joël, WEICKERT Véronique, TISSOT Laurent,  
**Excusée :** DIOT Françoise

**Prise de notes et rédaction :** GALLET Chantal / Laurent TISSOT

## Ordre du jour

- 1 Mot du Président
- 2 Approbation Bureaux 4 et 5
- 3 Pôle Sportif - Officiels
- 4 Assemblées Générales Clubs
- 5 Retour au jeu
- 6 Points divers

## 1/ Mot du Président

« Cette réunion sera, notre dernière réunion de Bureau de cette mandature, sauf si la situation sanitaire liée au covid devait nous amener à nous réunir.

Déjà un énorme plaisir de nous retrouver « en vrai » après ces quelques semaines de confinement.

Certes les réunions en visio nous ont permis à la fois de suivre les affaires courantes et également d'avoir des nouvelles de chacun. Mais on ne peut remplacer totalement le contact direct en présentiel ! »

En cette fin de mandat, Christophe a tenu à souligner le plaisir qu'il a eu de travailler avec les Elus, particulièrement les membres du Bureau.

Il a ressenti la confiance manifestée par les clubs qui ont vu et apprécié qu'un certain nombre de choses avaient été mises en place pour les aider et leur faciliter la vie.

Nous avons préféré encourager les initiatives et les efforts réalisés pour le collectif avant d'appliquer systématiquement des sanctions.

Nous avons souhaité associer les clubs à l'évolution de notre Basket Départemental sur ce qui concernait les calendriers, les formules de championnats, les méthodes d'accueil des licenciés dans les clubs...

Les réunions de secteurs ont permis de formaliser ces choix.

Le plan arbitral, co-construit lors des Assises de l'Arbitrage en est un autre exemple concret.

Les comportements dans les salles ont, semble-t-il, évolué dans le bon sens. Les acteurs ont pris conscience de la nécessité de faire évoluer les attitudes sur et en-dehors du terrain.

Le recrutement de Marie est un choix stratégique pour l'avenir. Les attentes individuelles des licenciés, dans un sport collectif (un grand écart !) nous amènent à individualiser le parcours sportif du licencié dans le club afin qu'il puisse continuer le Basket sur plusieurs années dans le même club. L'aide de Marie au développement des clubs par l'apport direct de licenciés, est un symbole du prochain mandat.

En interne, le travail a été rendu facile, avec parfois des débats animés mais toujours francs et honnêtes et sans non-dits. Pas de hiérarchie entre Elus, Cooptés et Salariés.

Chacun apporte son envie, ses connaissances pour le développement de tous.

Les salariés eux ont su « jouer le jeu » sans retenue et avec confiance.

Un regret cependant, l'arrêt pas tout à fait total de Fabienne qui continuera sa collaboration d'une manière plus ponctuelle. Les distances à l'intérieur de notre département sont importantes ! Les clubs le savent bien quand ils pratiquent le département chaque week-end de championnat.

Pour clore cet accueil, Christophe tient à exprimer au nom de nous tous le plaisir de retrouver notre Pierrot après son hospitalisation.

Christophe souhaite également un prompt rétablissement à Michel Garin, co-président du BC Dombes, après son hospitalisation.

## 2/ Approbation des CR de bureaux 4 et 5

Ces réunions ont été effectuées en visio.

Sans remarques particulières, ces 2 CR seront transmis aux personnes concernées et communiqués sur le site.

## 3/ Pôle Sportif – Officiels

Joel ROBIN nous trace un point clair et précis de la situation de l'Arbitrage dans le CD01

### • Bilan 19-20 de la formation arbitrage

Suite aux assises de mars 2019, l'Assemblée Générale du Comité avait validé un objectif pour les clubs en 19-20 : « Chaque club ayant au moins une équipe (dans les catégories U13 à Seniors) devra former au moins 1 Arbitre départemental candidat à l'Examen d'Arbitre Départemental ».

De son côté, le Comité s'engageait à former des Arbitres dans chaque secteur.

10 séances réparties dans 5 secteurs ont ainsi été organisées, dans un but de faciliter l'accès à la Formation Initiale. Un rassemblement de tous les candidats à l'examen a eu lieu au Tournoi de la Mie Câline à Ceyzériat début mars, juste avant le confinement.

A ce jour, le bilan est le suivant :

- 35 nouveaux Arbitres formés (pour info, la moyenne était de 10 les 3 dernières années)
- 3 nouvelles Ecoles d'Arbitrage en 19-20 : EV Bellegarde, US Oyonnax, et le retour de CS Ceyzériat
- 11 clubs sont « amendables » pour non formation d'Arbitre en 19-20

**Le Bureau valide le fait de maintenir les pénalités financières pour les clubs qui n'ont pas rempli l'objectif de formation.**

La somme est fixée en fonction de la taille du club (50 à 500 € selon les cas). Les clubs concernés seront informés d'ici fin Juin. L'Examen ayant lieu en Septembre, il reste cependant un peu de temps pour proposer des candidats de dernière minute.

Les pénalités financières seront appliquées au début de la saison 20-21.

**Le Bureau propose que la somme collectée soit consacrée pour couvrir financièrement les désignations d'Arbitres sur certains matches départementaux jeunes** (U13, notamment) afin que les clubs ne bénéficiant pas habituellement d'Arbitres puissent profiter de leur participation à l'effort collectif.

### • Objectifs effectif arbitres par club en 2021-22

Dans le but d'augmenter significativement les effectifs d'Arbitres Départementaux, il a été décidé suite aux Assises 2019 que chaque club (ou CTC le cas échéant) devra progresser vers son objectif à atteindre fin de saison 21-22. Le nombre d'Arbitres Officiels par club sera calculé en intégrant tous les niveaux de pratique : candidats à l'Examen Départemental 21-22, Départemental, Ligue, National

Il est proposé que l'objectif du nombre d'Arbitres Officiels à la fin de la saison 21-22 soit calculé en faisant la moyenne de deux indicateurs :

- le nombre de licenciés du club (ou la CTC le cas échéant) divisé par 50
- le nombre d'équipes engagées du niveau U13 à seniors par le club (ou la CTC) divisé par 2

*Exemple club : 200 licenciés – 13 équipes*

*200 licenciés/50 : 4 Arbitres*

*13 équipes /2 : 6,5 Arbitres*

*Moyenne des 2 résultats = 5,25 donc objectif de 5 Arbitres officiels à fin saison 21-22.*

Pour les CTC, l'objectif pourra être raisonné individuellement au niveau de chaque club, ou au niveau de la CTC dans son ensemble.

**Le Bureau valide cette proposition ce qui laisse 2 saisons aux clubs pour parvenir à l'objectif, ambitieux pour certains, déjà atteint pour d'autres.**

La gestion des aspects liés à l'atteinte ou pas de l'objectif sera définie par la prochaine mandature. Mais il est d'ores et déjà défini que :

- la non atteinte de l'objectif d'Arbitres à fin 21-22 sera soumise à pénalité financière, avec un système de bonus-malus entre les clubs (ceux qui sont en retard/ceux qui ont fait l'effort)
- des sanctions sportives importantes pourront être prononcées à l'encontre des clubs qui pas du tout joué le jeu de l'effort collectif de formation d'officiels.

Au cours des prochaines saisons, le Comité continuera la formation par secteur au sein des Ecoles d'Arbitrage et se chargera de couvrir toutes les désignations PRM-PRF, Jeunes Ligue.

Des désignations concerneront progressivement une partie des matches Jeunes Département, si comme prévu, les effectifs d'officiels départementaux augmenteraient.

#### 4/ Assemblées Générales

- Le Comité souhaite laisser la possibilité aux clubs d'organiser leur Assemblée Générale en visio. La questions a cependant été posée à la Fédération (en attente de réponse). La Secrétaire Générale tiendra le planning de participation des élus du Comité Directeur à ces Assemblées Générales et le cas échéant remettre les récompenses aux récipiendaires. Christophe insiste sur l'importance de la participation du Comité aux AG des clubs.
- Rappelons que sauf avis contraire, l'Assemblée Générale Départementale se déroulera en présentiel mais avec 1 seul représentant par club

#### 5/ Retour au jeu

Ce point n'a pas été abordé et pourra être reporté en fonction de la situation sanitaire du pays.

#### 6/ Points divers

Une visio conférence est programmée le Lundi 22 juin du Pôle Championnats pour étudier les possibles formules de championnats qui pourront être proposées. Pour rappel, la date limite pour les engagements seniors avait été repoussée au 15 juillet

A la fin de la réunion, Christophe a souhaité arroser une année de plus à son compte.  
Bon anniversaire Président !

Chantal GALLET  
Secrétaire Générale



Christophe BRUN  
Président du Comité de l'Ain

